



A.P.S.D.A

Association Pour la Sauvegarde des Animaux
Le Natus – Route de Cazaux - 33260 LA TESTE DE BUCH

Assemblée Générale Annuelle

Conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle de l'APSDA s'est réunie le 27 janvier 2017, à la maison des associations, impasse des Glycines à La Teste-de-Buch.

Monsieur le Maire du Teich s'est excusé de ne pouvoir être présent.

La Mairie de La Teste-de-Buch est représentée par Mme MOREAU, Conseillère Municipale.

M. RIGOULLAY, correspondant de presse à La Teste-de-Buch pour le journal Sud Ouest, est également présent.

Etaient présents : M. ALLICA, M. AMBIEL, Mme BARBIER, Mme BAUDION, Mme BERGONZAT, Mme BESSE, Mme BOULLAND-BOSQUET, M. BOURRAS, Mme BOUSQUET-DAYNES, M. CHAUMET, Mme CHAUMET, Mme DEDIEU, Mme DURIEZ, Mme FERRE LAVIGNE, Mme GARROUSTE, Mme GOUAICHAULT, Mme GRAVELINES, Mme GUIGNET, M. HARGOUS, Mme HARGOUS, Mme HERPE, Mme HUGUENOT, Mme JOUBERT, M. LANSON, Mme LE JEUNE, M. LEPOIDEVIN, Mme MALHERBE, Mme MARECHAL, Mme MICHEZ, Mme MISTROT, Mme NICOLAS, M. PAUGNAT, Mme PEIRO, Mme RESSIOT, Mme ROTURIER, Mme SACLIER, Mme SEMMLER, Mme SOULET, Mme SUBERCAZE, Mme THOVEX, Mme TIMPERMAN, Mme TISSOT, Mme TURPIN.

Etait représenté : Mme GUILLON.

L'assemblée est présidée par le Président, M. CHAUMET. Elle débute à 18h30.

Monsieur le Président déclare que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

0. Préambule

Merci de votre présence, au nom de tous nos pensionnaires, je vous remercie de tout le temps que vous leur consacrez tout au long de l'année.

Pour le bien-être de nos compagnons, nous avons besoin de vous tous, vous êtes indispensables au bon fonctionnement de notre refuge. Et j'espère que cela continuera encore pendant de longues années.

Je tiens à remercier aussi **Helene et Michel**, toujours fidèles au poste, nous ne les remercierons jamais assez.

Au cours de ces deux années, j'ai pu apprécier à sa juste valeur le travail considérable effectué par un homme au sein de notre association. Entièrement dévoué à la cause animale, un procédurier, un homme de dossier, c'est en plus notre comptable et trésorier, vous l'avez tous reconnu c'est Serge. Tu as en plus la capacité de me tempérer alors merci.

L'année 2016 a été une année riche en événements pour notre refuge. Nous avons eu d'importantes aides.

Je tiens à remercier :

- la mairie de la teste pour ses différentes aides qui ont été d'une part la réalisation d'une superbe passerelle en remplacement de la nôtre qui avait fait largement son temps mais aussi son aide dans l'évacuation de notre ancien abri, notre ruine.
- la COBAS pour sa subvention exceptionnelle, ce qui nous a permis d'acquérir nos deux superbes abris (utilisés en tant que boutique et chalet) en remplacement de nos 2 caravanes, qui étaient des plus vétustes, mais aussi dans son action dans le coulage des dalles béton des abris et dans le changement et la mise en place de notre nouveau portail.
- le député-maire d'Arcachon, M. Foulon, pour son attribution d'une subvention exceptionnelle de mille euros.

Cette année le refuge a bougé. Nous avons tous fait tous du bon travail. Cela dans un seul intérêt nos pensionnaires. Nous avons bien avancé dans la rénovation de nos équipements, mais bien sûr cela ne s'est pas fait sans sueur. Je remercie nos Architectes monteurs (**Serge et Michel**), nos spécialistes peintres (**Pascal, Lionel**), la couverture de nos deux abris a été effectuée de mains de maitres par **Isabel et Nicolas** et croyez-moi tout cela sous une chaleur torride. De notre côté, nous avons investi sous les directives de Serge et Michel dans l'agencement de nos deux chalets, dans leurs mises en conformité, électricité, chauffage, sécurité incendie, carrelage...

Maintenant nous avons une boutique, dont le fonctionnement et la gestion sont assurés par **Frédérique** côté boutique, livres, Cd, DVD etc.... et **Marie-Christine** côté vêtements, et ça marche, merci à vous deux. Dans l'ensemble pour notre refuge, à part quelques désagréments, 2016 a été une année constructive.

Maintenant nous allons passer à l'ordre du jour de cette assemblée. Le rapport moral et d'activité sera présenté par Lionel ; le rapport financier par Serge ; ensuite nous parlerons de la modification du règlement intérieur ; puis nous élirons les membres du bureau qui auront pour charge d'élire le nouveau président.

Etre membre du bureau ce n'est pas simplement émettre des idées, croyez-moi des idées nous en avons. C'est être en mesure de s'investir concrètement dans des actions au sein et pour notre association.

Pour ma part à la démission en décembre 2014 de Michel, j'ai été élu en février 2015, président de l'APSDA, j'ai accepté cette mission pour la durée du mandat en cours, ce mandat arrive à son terme.

Nous terminerons cette réunion par la traditionnelle galette. Je laisse maintenant la parole à Lionel.

1. Rapport moral et d'activité

1.1. Centre de Recueil Canin

1.1.1. Activités du Centre de Recueil Canin

Entrées/Sorties :

399 chiens ont été admis en fourrière sur l'année 2016 :

- 352 d'entre eux ont été rendus à leurs propriétaires, soit 88,2%.
- 45 chiens ont été confiés au refuge APSDA.
- 2 chiens décédés de parvovirose
- 3 chiens ont été euthanasiés.
 - 1 chien dans un état de santé nécessitant une euthanasie. et 2 chiens agressifs.
- 2 chiens étaient présents au 31/12/2016.

Animaux morts :

- 2 chiens ont été ramassés morts sur la voie publique.
- 11 chiens morts ont été déposés par des particuliers.
- 25 chats morts ont été ramassés ou déposés par les services municipaux et des particuliers.

Récapitulatif des demandes d'interventions :

	Arcachon	Gujan Mestras	La Teste	Le Teich
Police municipale	28	82	95	28
Police nationale	62		1	
Gendarmerie		20		
BA 120			0	
Pompiers	0	0	1	0
Vétérinaire	1	8	21	12
Mairies	0	0	1	0
	91	110	119	40
Nombre d'interventions sur l'année 2016 : 360				

ce chiffre, s'ajoutent 9 interventions émanant de particuliers. Ceux-ci n'ont pas réussi à contacter les forces de l'ordre.

Secours aux animaux blessés :

- 1^{er} janvier - PN Arcachon – Chien accidenté voie publique. DCD.
- 19 janvier - PM Gujan – Chien accidenté voie publique. Déposé vétérinaire.
- 21 janvier - PN Arcachon – Chien accidenté voie publique. Déposé vétérinaire.
- 21 juin - Gendarmerie Gujan – Chien accidenté voie publique. Déposé vétérinaire.
- 7 septembre - PN Arcachon - Chien accidenté voie publique. DCD.
- 6 octobre - PM La Teste - Chien accidenté voie publique. Déposé vétérinaire.

Véhicule :

- 80 450 km au compteur, soit **26 316 km** parcourus sur 2016.

Aide à des tiers :

Nous avons aidé un marginal résidant à La Teste-de-Buch en stérilisant ces chiens. C'est une personne qui traite correctement ses animaux. Les frais ont été couverts par un appel aux dons effectués sur notre page facebook afin d'éviter d'imputer le budget de l'APSDA. Grâce à nos généreux donateurs, nous avons pu ainsi stériliser et identifier ses trois chiens : Louna, Nougatine et Pinocchio.

1.1.2. Personnels du Centre de Recueil Canin

Mme DECREUSE, après ses congés maternité, sera en congés parental pour 1 an. Mme VUILLOT assure son remplacement.

1.1.3. Bâtiment du Centre de Recueil Canin

Boxes d'isolement :

Pour pouvoir isoler des chiens à la fourrière, deux boxes ont été pourvus de séparation. Ils ont été équipés d'un chauffage infrarouge et leurs sols seront carrelés.

Travaux prévus en 2017 :

Il devient nécessaire d'effectuer les travaux suivants sur le bâtiment :

- Lasure sur le bardage extérieur,
- Mise en conformité de l'arrivée d'air de la fosse septique.

1.2. Refuge

1.2.1. Les Chiens

Les entrées

En 2016, **69** chiens sont entrés au refuge :

- 45 chiens en provenance du CRC,
- 24 chiens issus d'abandons.

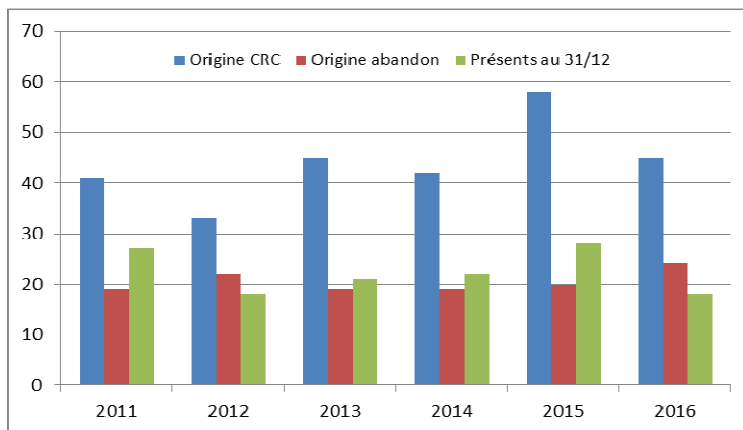
Les sorties

- 2 chiens (LYKE, GUESS) ont été rendus à leur propriétaire,
- 2 chiens ont été euthanasiés : KIARA (maladie), BALCAN (chien dangereux).
- 1 chien est décédé de vieillesse : ROXANE.

Le nombre d'adoptés sur 2016 est de **71** dont 2 en adoption sénior (SHELLY et BASCO).

En 2016, 2 chiens sont décédés dans nos paniers retraite : TARA et TWIST.

Au 31 décembre 2016, **18** chiens étaient présents au refuge.

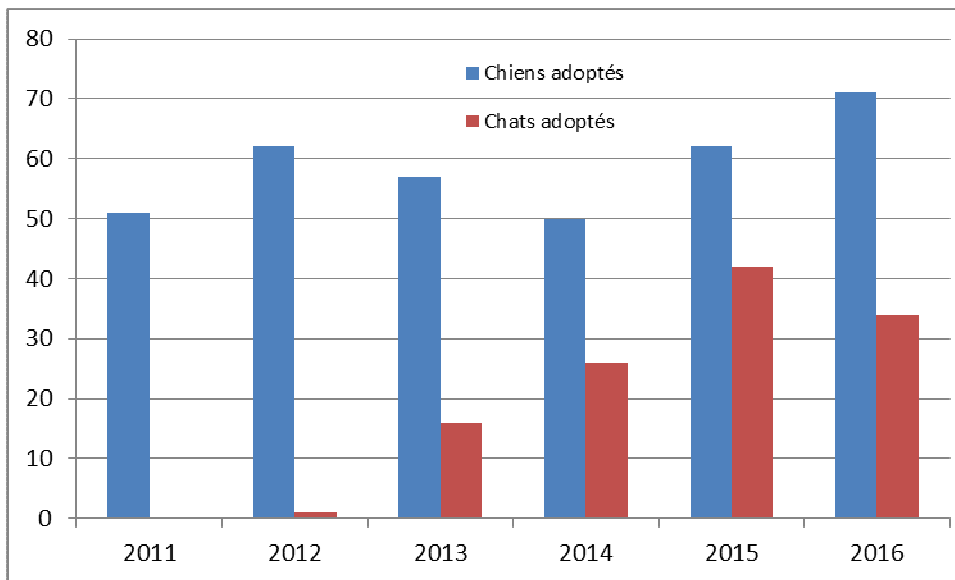


1.2.2. Les Chats

En 2016, **34** chats ont été adoptés.

1 chat est décédé dans nos familles d'accueil : MALO.

Au 31 décembre 2016, **6** chats étaient présents dans nos familles d'accueils.



1.2.3. Personnel du Refuge APSDA

Mme BRIOT Gaëlle est embauchée en CAE (contrat d'accompagnement dans l'emploi) 24 heures au refuge, pour une durée d'1 an à compter du 2 novembre 2016.

1.2.4. Stages

Ces stages contribuent au bon fonctionnement du refuge.

- Les **établissements de formation professionnelle** nous ont envoyés 10 personnes pour un total de 553 h (sur 79 jours).
- Les **établissements scolaires** nous ont envoyés 9 élèves pour un total de 330 h (sur 55 jours).
- 13 personnes envoyées par le **PRADO** ou l'**UEMO** (Unité éducative en milieu ouvert) ont été accueillies pour effectuer des heures de réparation, pour un total de 84 h (sur 21 jours).
- 2 personnes en stage « permis de conduire », C'est un contrat entre les jeunes et l'état qui impose des heures de bénévolats contre une aide pour passer le permis, pour un total de 240 h.

1.2.5. Visites thérapeutiques

Nous avons des partenariats avec l'Hôpital de jour d'Arcachon et celui de Parentis pour l'accueil de leurs pensionnaires en petit groupe et accompagnés par des professionnels de la santé au sein de notre refuge.

- Hôpital d'Arcachon : le lundi et/ou le vendredi.
- Hôpital de Parentis-en-Born : le mardi.

1.2.6. Les travaux effectués en 2016

Petit pont qui permet l'accès aux chemins de promenade des chiens

Le pont très anciens en mauvais état a été détruit et remplacé par un nouveau pont. Nous remercions les agents techniques de la Mairie de La Teste qui ont procédé à ces travaux.

Remplacement du chalet déjà existant et des deux caravanes

Les deux chalets ont été construits. Le chalet stockage matériel en remplacement du vieux chalet déjà existant et le chalet boutique qui remplace les caravanes. Un grand merci à la COBAS pour le financement d'une partie des travaux, aux agents techniques de la Mairie de La Teste-de-Buch pour la destruction du chalet existant, de la dalle béton et le désencombrement. Merci aux bénévoles qui se sont impliqués dans la construction et l'aménagement des chalets, ainsi qu'à Nicolas, couvreur-zingueur, qui a aidé bénévolement Isabel lors de la réalisation des toitures.

Remplacement du portail d'entrée

Notre ancien portail a été remplacé par un nouveau qu'un particulier nous avait donné. Un grand merci à la COBAS pour son installation.

1.2.7. Les travaux à prévoir en 2017

Les grilles des boxes

Les grilles des boxes du bâtiment principal présentent une usure marquée. Elles commencent à être rongés par la rouille et à se détacher. Il faut prévoir le remplacement des grilles.

Le petit bâtiment stockage de croquettes

Ce petit bâtiment ne peut plus être utilisé pour le stockage des aliments pour chien. Il est nécessaire de le rénover afin qu'il retrouve son usage premier.

1.2.8. Les Manifestations

Collecte Alimentaire à HyperU Gujan

En partenariat avec l'association Les Chats d'Audenge, une collecte de produits alimentaires pour chiens/chats a été réalisée au supermarché HyperU Gujan. Elle a remporté un vif succès.

Week-end Portes-Ouvertes

Nos deux week-ends Portes-Ouvertes-Grandes-Ventes ont connu un grand succès. Nous avons eu beaucoup de visiteurs, et surtout d'anciens adoptants.

Nous remercions la mairie de La Teste qui, tous les ans, nous prête gracieusement les tables et les tentes nécessaires à ces manifestations.

Les montants réalisés sur ces deux week-ends n'ont jamais été aussi élevés.

- Portes Ouvertes d'Avril 2016 : 2 931,50 € (ventes + dons + stand pâtisserie)
- Portes Ouvertes de Septembre 2016 : 3 587 € (ventes + dons + stand pâtisserie)

Un grand merci à Guillaume, Charlotte, Danaé et leurs mamans pour le stand pâtisserie.

1.2.9. La Boutique

Notre boutique est ouverte les 1^{er} et 3^{ième} samedis du mois de 15h30 à 18h00.

Nous pouvons remercier les bénévoles impliqués pour la mise en place et la vente des articles : Frédérique et Marie-Christine.

Les calendriers de l'APSDA 2017 sont bien sûr en vente dans notre boutique, mais également, grâce à Guillaume que nous remercions, à la boulangerie des Miquelots et dans un magasin d'alimentation et d'accessoires pour animaux de La Teste.

1.2.10. Les Partenaires

Dons d'aliments

Nous remercions : Maxizoo de Biganos, Bricomarché de La Teste, Country Dog à La Teste, la boutique en ligne PETSONIC, et de nombreux particuliers pour leurs dons de croquettes et boîtes alimentaires pour chien.

Subventions

Nous remercions la fondation 30 Millions d'Amis et le Député-Maire Yves FOULON qui nous ont alloué une subvention pour le bon fonctionnement de notre association.

Nous remercions également la COBAS pour la subvention d'investissement allouée pour les travaux (chalets et portail).

Nos Donateurs

Nous remercions pour leurs générosités l'ensemble des particuliers, associations et professionnels qui ont effectués des dons à l'APSDA cette année. Leur soutien est primordial pour notre association.

Chartre du bénévole

Les bénévoles jouent un rôle indispensables au sein de notre association. Ils en sont le pivot. Afin de faciliter l'intégration des nouveaux bénévoles, nous avons réalisé une chartre pour garantir leur sécurité et aussi celle des chiens. Cette chartre sera aussi donnée aux anciens bénévoles comme un rappel des règles élémentaires à connaître.

Tout bénévole accueilli dans l'Association se verra remettre la présente Charte.

1.2.11. Nos manifestations 2017

Les Journées Portes-Ouvertes pour l'année 2017 auront lieu les :

- **15 et 16 avril 2017,**
- **16 et 17 septembre 2017.**

Le repas des bénévoles aura lieu le samedi **22 avril 2017**, au refuge. Une collecte alimentaire, en partenariat avec l'association Les Chats d'Audenge, aura lieu les **3 et 4 mars 2017** à HyperU de Gujan-Mestras.

M. le Président soumet aux votes le rapport moral et d'activité.

Le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité.

2. Rapport financier

2.1. Compte de Résultat

Cette année les recettes se sont montées à **147 301 €** composé principalement de :

• Subvention COBAS :	62 000 €	42 %
• Recette Refuge :	21 091 €	14 %
• Recette Fourrière :	12 992 €	9 %
• Quote part Subvention :	11 312 €	8 %
• Subvention CUI-CAE :	9 766 €	7 %
• Subvention 30 Millions :	9 445 €	6 %
• Subvention M. Foulon :	1 000 €	
• Vente Dons en nature :	6 723 €	5 %
• Dons :	6 862€	5 %
• Vente :	3 863 €	3 %
• Cotisations :	2 025 €	
• Recettes Diverses :	221 €	

Les dépenses sont de **143 929 €**.

• Personnel :	70 246 €	49 %
• Frais vétérinaire :	23 832 €	17 %
• Amortissement :	23 033 €	16 %
• Aliment pour animaux :	7 728 €	5 %
• Fonctionnement :	5 829 €	4 %
• Entretien :	3 682 €	3 %
• Télécommunications :	2 866 €	2 %
• Assurances :	2 641 €	
• Carburant :	2 110 €	
• Provisions :	759 €	
• Matériel :	617 €	
• Pertes sur créances :	585 €	

Pour un résultat positif de 3 371 €

2.2. Bilan

2.2.1. A l'Actif

Les avoir financiers de 17 120 € sont composés comme suit :

- Livret A : 13 165 €
- Banque refuge : 2 806 €
- Caisse refuge : 386 €
- Caisse fourrière : 277 €
- Chèques à encaisser : 385 €
- Paypal : 98 €

2.2.2. Au Passif

Au total 77 109 € dont 59 717 € sont investi dans les locaux et le matériel.

Il reste 1 347 € à régler concernant l'emprunt bancaire.

Le résultat de l'exercice est de 3 371 €.

2.2.3. Bénévolat et dons en nature

Les heures de promenades correspondent à deux bénévoles le matin et trois l'après-midi pendant 1h30 pour 37 120 €.

Sont également comptabilisé :

- Comptabilité : 1 098 €
- Brocante : 2 846 € / 210 heures
- Chalet : 2 034 € / 150 heures

Le montant des dons en nature est composé de :

- 2 639 € pour les aliments.
- 6 722 € d'objets revendus.
- 1 280 € de prêt de tentes par la Mairie.
- 4 008 € de travaux effectués par la COBAS (comptabilisés au tarif des devis d'entreprises).

Je vous demande de bien vouloir approuver le bilan financier ainsi que la mise en réserve de la somme de 3 371 € qui correspond au résultat de cette année.

M. le Président soumet aux votes le rapport financier.

Le rapport financier est accepté à l'unanimité.

3. Modification du Règlement intérieur de l'APSDA

Article 21 a – Astreintes

Les taux d'astreintes sont calqués sur ceux du barème « autre personnel technique » de la fonction publique territoriale augmenté du pourcentage d'indexation du SMIC. La date de référence d'entrée en vigueur de cette indexation est janvier 2015.

Annexe 2

- ***Chiots mâles ou femelles*** : 250 € avec l'obligation de stérilisation par l'adoptant. Un chèque de caution de 300 € sera demandé. Il sera rendu aux adoptants, dès réception d'une attestation de stérilisation. Sans attestation reçue, le chèque de caution sera encaissé par l'association, passé un délai de 6 mois après l'adoption.

- ***Chiens adultes mâles*** :
 - 250 € si le chien est stérilisé.
 - 150 € avec l'obligation de stérilisation par l'adoptant (si le chien a moins de 8 ans).Un chèque de caution de 300 € sera demandé. Il sera rendu aux adoptants, dès réception d'une attestation de stérilisation. Sans attestation reçue, le chèque de caution sera encaissé par l'association, passé un délai de 6 mois après l'adoption.

M. le Président soumet aux votes les modifications du règlement intérieur de l'APSDA.

Les modifications du règlement intérieur sont acceptées à l'unanimité.

4. Election membres du bureau

Appel est fait aux volontaires qui suivant les statuts seront élus par l'assemblée générale. Le vote s'effectue à bulletin secret. Le bureau de l'APSDA comporte 6 membres.

Sont élus pour 3 ans :

- AMBIEL Serge,
- BOURRAS Lionel,
- CHAUMET Bernard
- LANSON Michel,
- PAUGNAT Pascal,
- SUBERCAZE Véronique.

5. Questions Diverses

Question de Mme HUGUENOT (posée le 25-12-2016 par e-mail) :

« En tant que bénévole de notre refuge Apsda, je souhaiterais que le point suivant soit discuté lors de notre prochaine Assemblée : Education des chiens du refuge pour faciliter l'adoption.

Cette année, le chien "Junior" a été sauvé in extremis grâce à l'action de Madeleine. Je rappelle que cette jeune femme qui suit un cursus dans l'éducation canine, a effectué, dans le cadre de son parcours professionnel, un stage à l'Apsda au cours du mois de Novembre. Elle s'est émue du cas de "Junior" et a décidé de le rééduquer.

En trois semaines ce chien a pu de nouveau être sociabilisé et de ce fait, adopté, alors même que ce chien était au refuge depuis mars 2016.

Preuve en est que lorsque les qualités de coeur, les compétences et la volonté sont au rendez-vous, les résultats sont là.

L'apsda emploie deux éducateurs canins.

Pour faciliter l'adoption de nos pensionnaires, il me semble impératif que la rééducation des chiens difficiles fasse partie de la mission des éducateurs employés, avec évaluation des résultats. »

Réponse de M. CHAUMET :

Le cas junior est pour nous et pour moi un formidable constat d'échecs.

Nous n'avons pas su, je n'ai pas su mettre en place les conditions de rééducations optimales nécessaires à ce chien.

Quelles sont les actions de Madeleine ? Consciente de son savoir, de son expérience, de sa volonté, elle a tout simplement défini clairement le mode opératoire de rééducation de junior.

Exiger qu'elle soit la seule personne à s'occuper de junior, son alimentation, ses promenades.

Chaque zone de promenade se transformait en zone de travail, marche au pas, assis, couché et j'en passe. Au bout d'une semaine le résultat était perceptible,

Au bout de 15 jours spectaculaires, junior vivait avec elle et ses autres chiens (beaucerons) dans le mobil home, Junior n'était plus cet animal dominateur, un ange en promenade.

Madeleine avait fait un remarquable travail. A son départ nous lui avons donné quelques aliments pour ses chiens. J'étais tellement content du résultat que je lui aurais donné volontiers ma chemise.

Il nous appartient maintenant d'en tirer les leçons

Cet échec doit nous permettre d'avancer dans le programme de rééducation de certain de nos pensionnaires. Nous avons-nous aussi nos éducateurs.

Dans le cas junior par inexpérience je n'ai pas su donner les bonnes directives à nos éducateurs.

Je n'ai pas su leurs donner les bonnes conditions d'exécutions.

M'ont-ils proposé une méthode ? Non

Ont-ils essayé ? Peut être

Ont-ils la compétence ? Je pense que oui

En avaient-ils la volonté ? Pas convaincu

Ont-ils le temps ? Je pense que oui

On voit tout de suite que rien n'est concret, top d'incertitude ? donc aucune chance de réussite, on est dans un nuage.

A leur décharge il faut admettre que nos éducateurs ne peuvent obtenir aucun résultat, si nous maintenons aux animaux concernés les mêmes conditions de promenades que les autres.

Ce qui veut dire que si nous ne voulons pas détruire le travail effectué, il nous faudra nous aussi recevoir une petite formation ou conseils, adaptés à certains chiens.

Il appartiendra au bureau et au nouveau président en accord avec nos éducateurs d'écrire et de mettre en place le mode opératoire.

Notre but n'est pas de faire des chiens de cirque, mais de permettre à certains animaux d'optimiser leurs chances d'adoption.

Question de Mme SEMMLER (posée le 12-01-2017 par e-mail)

*« Je souhaiterais que le point suivant soit évoqué lors de notre prochaine assemblée générale :
Récemment je voulais consulter la liste des personnes « bannies » de l'adoption dans notre refuge or j'ai appris que celle-ci n'est plus à jour ni consultée. Par mes contacts j'ai appris qu'il y a des personnes malveillantes qui essaient de se « procurer » des animaux à des fins variables même dans les refuges et malgré des frais d'adoption. Ils agissent sous différents noms et n'hésitent pas à se déplacer dans différentes régions.*

S'il n'y avait qu'un seul chien ou chat qui tombent dans leurs mains, ce serait un de trop !

Je voudrais que cette liste soit actualisée, accessible, régulièrement renouvelée et surtout consultée avant chaque adoption suite à la première visite.

Cela ne prend que peu de temps mais peut éviter un calvaire pour des années à un de nos protégés ! »

Réponse de M. CHAUMET :

Je n'ai pas eu connaissance de l'existence d'un tel fichier. Un tel fichier de clients indésirables ne peut exister qu'après validation et approbation de la commission informatique et liberté je vous fais grâce des sanctions à l'encontre des responsables en cas de non-respect des dispositions légale, il appartiendra au nouveau bureau de décider du bien fondé d'un tel document

Dans tous les cas il devra être soumis pour validation et approbation au CNIL.

Mme SUBERCAZE souhaite développer un partenariat avec une société de toilettage canin au profit de nos pensionnaires. Elle souhaite se renseigner auprès de ses sociétés sur les tarifs pratiqués.

Mme SEMMLER souligne que tout le monde, et en particulier les nouveaux bénévoles et salariés, ne connaissent pas forcément les réponses à apporter aux gens qui appellent le refuge. Il serait judicieux qu'une fiche de consignes avec des réponses types soit réalisée et mise à disposition à côté du téléphone.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant de questions, M. le Président clos l'assemblée générale à 20h30.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Bernard CHAUMET', written over a faint rectangular stamp.

Bernard CHAUMET

Le Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Lionel BOURRAS', written over a faint rectangular stamp.

Lionel BOURRAS